

# Licence 3G : Vivendi prêt à attaquer Free s'il obtient gain de cause

Il fallait s'en douter. Vivendi, la maison mère de SFR, a prévenu qu'elle ne se laisserait pas faire si Iliad (Free) obtient des réaménagements concernant le paiement de la quatrième licence 3G mise sur le marché en France.

Dans une interview accordée à Reuters, le président du directoire du groupe Jean-Bernard Lévy durcit le ton : « *Il est certain que nous examinerions très attentivement la situation d'un point de vue juridique* », a-t-il déclaré.

« *Nous n'avons pas tranché la question de savoir si nous engagerions une action en justice* », a-t-il ajouté.

Protégeant bec et ongles les intérêts de SFR, Lévy déclare sans rire que l'hexagone n'avait pas besoin d'un quatrième concurrent dans la téléphonie sans fil sur un marché mature dont la croissance annuelle est attendue autour de 2%.

Gouvernement, observateurs et associations de consommateurs pensent au contraire que la naissance d'un 4e opérateur pourrait enfin dynamiser la concurrence dans le marché. BouyguesTel, Orange et SFR se partagent 96% du gâteau et ont été condamnés pour entente illicite... Et les MVNO, certes en essor, ne permettent pas de rééquilibrer la donne.

Rappelons que Iliad est le seul candidat à la 4e licence. Son dossier a été rejeté par l'Arcep car l'opérateur exige que le paiement de la licence (620 millions d'euros) soit étalé.

Mais le trublion de l'Internet n'a pas perdu toutes ses chances. Loin de là.

Dès l'annonce de ce rejet, Christine Lagarde, ministre de l'Economie et des finances, a observé que « *toutes les options restent ouvertes pour l'attribution d'une 4ème licence de téléphonie mobile* ». Car outre l'instauration d'une meilleure concurrence, un 4e opérateur remplirait les caisses de l'Etat (prix de la licence et 1% du chiffre d'affaires annuel généré par les services 3G).

Le gouvernement pourrait alors revoir les modalités d'attribution de cette fameuse licence. Même si elle remet en cause le principe d'équité entre les opérateurs mobiles. Mais si le gouvernement fait un geste, il attend d'Iliad/ Free une contre-partie. La ministre de la Communication, Christine Albanel, a ainsi exhorté l'opérateur, ce 12 octobre, à lutter « *plus activement* » contre le piratage, un « *prérequis essentiel* » selon elle au ré-examen de sa candidature.